POINT 3

SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC DE L'ÉRABLE **DU MARDI 3 NOVEMBRE 2026, À 11 H,** AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA MRC, SITUÉ AU 1275, AVENUE SAINT-ÉDOUARD, À PLESSISVILLE.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Séance ordinaire du 6 octobre 2026 – Procès-verbal – Approbation
5. Finances – Liste des prévisions et des ratifications de dépenses – Approbation
6. Administration et développement du territoire
 - 6.1 Assemblée des MRC – Participation
 - 6.2 Plan stratégique – Plateforme Planivore – Offre de service – Approbation
7. Ressources humaines
 - 7.1 Politique de conditions de travail 2027-2031 – Adoption
 - 7.2 Politique de conditions de travail du personnel cadre 2027-2031 – Adoption
 - 7.3 Classes salariales 2027 – Adoption
 - 7.4 Mise en œuvre des classes salariales 2027 – Personnel de la MRC de L'Érable (Partie 1 du budget) – Autorisation
 - 7.5 Mise en œuvre des classes salariales 2027 – Personnel de la MRC de L'Érable (Partie 2 du budget) – Autorisation
 - 7.6 Mouvement de personnel – Rapport du directeur général – Approbation
8. Divers
9. Période de questions
10. Levée de la séance